



PROCEDURE ENTREE-SORTIE CONTENEURS


02.35.13.79.61

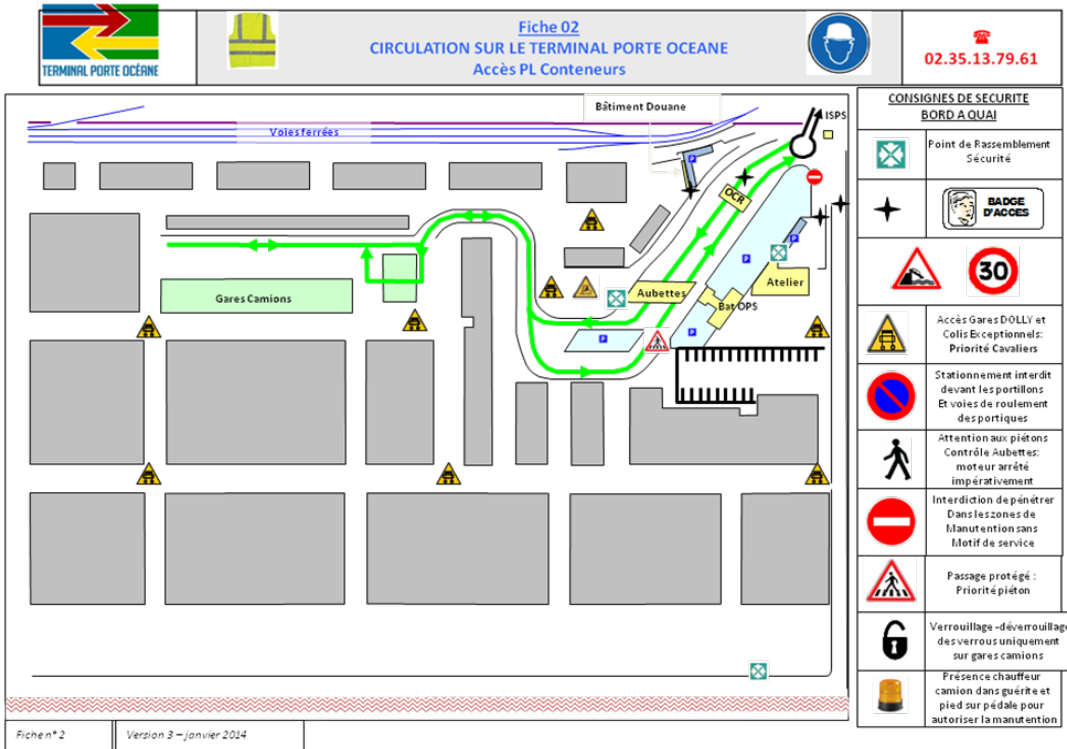


Badge ISPS obligatoire
Containers pleins non scellés refusés
Containers dangereux non étiquetés refusés



CONDITIONS GENERALES :

	<p>1 - Conteneurs sans aucun dépassement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Badger depuis la cabine du camion avant l'entrée du tunnel OCR, - Traverser le tunnel. 		<p>7 - Rejoindre la guérite (Chauffeur et passager).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois toutes les personnes en sécurité dans la guérite, appuyer sur la pédale pour autoriser la manutention - Si sortie : verrouillage du conteneur après opération
	<p>2 - Conteneurs avec dépassement (quel qu'il soit):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre la voie à droite du tunnel OCR - Descendre du camion pour badger. - Serrez à droite pour rejoindre l'aubette « Hors gabarit ». 		<p>8 - Remorque vide en sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre le couloir « Châssis vides » (détection automatique), - Badger, et sortir.
	<p>3 - Couper le moteur et rester dans la cabine (sauf « Hors gabarit »).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Badger à nouveau, puis suivre les instructions sur l'écran de dialogue tactile. - <u>Déverrouillage du conteneur interdit.</u> 		<p>9 - Remorque chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre le couloir n° 2 ou 3 (« Hors gabarit » n° 2). - Rester dans la cabine, badger à nouveau - Suivre les instructions sur l'écran de dialogue tactile.
	<p>4 - Pendant ce temps, vérification du scellé par le commis. (Impression des interchanges (EIR) et parcours camion sur la borne après votre validation)</p>	EIR définitif après validation	<p>10 - Après votre validation, impression de votre Interchange (EIR) définitif</p> <ul style="list-style-type: none"> - (Appel Help-Desk par interphone en cas de problème).
	<p>5 - En cas de problème, contacter par interphone le Help-desk pour assistance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejoindre le parking d'attente après les aubettes. - Si nécessaire (avis Help-desk ou ticket d'erreur), emprunter à pied le passage piéton pour aller au Help-desk avec votre badge et le ticket d'erreur. 		<p>11 - Châssis vides et remorques sans dépassement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage par tunnel OCR (pas de badgeage). - Vitesse maximum 30 km/h pour ouverture de la barrière.
	<p>6 - Accès aux gares camions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remorque normales : en marche arrière - Remorque « Dolly » : en marche avant. - Si entrée : Déverrouillage du conteneur sur la gare 		<p>12 - Châssis avec dépassement quel qu'il soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voie « Hors gabarit » à droite du tunnel OCR. - Descendre de la cabine, badger, et suivre les instructions sur l'écran



TERMINAL PORTE OcéANE

ENTRÉE / SORTIE DE CONTENEURS
SUR LE TERMINAL :

Les 12 étapes de votre visite

